

CAP DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

SUJET

1 - Exécution du déménagement (14 points)

Dossier sujet : 7 feuilles

2 - Mise en oeuvre ou maintenance de matériels (6 points)

Sujet : 1 feuille

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 7 heures	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 1/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

EMBALLER. DEBALLER.

ON DONNE.

Un lot d'objets localisés de valeur et fragilité variable.
Le matériel et les matériaux d'emballages appropriés.
Eventuellement des fiches techniques d'objets particuliers.

ON DEMANDE.

D'identifier les objets et leur emplacement.
D'organiser le travail .
De déceler les anomalies et d'émettre des réserves si nécessaire. .
De déballer et remettre en place les objets.

ON EXIGE.

- Tous les objets emballés sont identifiés et repérés, les instructions particulières sont prise en compte.
- La position initiale des objets est relevée.
- Choix du matériel et de l'outillage.
- Organisation de l'espace.
- Constatation des anomalies, et prise si nécessaire de réserves.
- Réalisation de l'emballage en respectant les consignes de sécurité.
- Déballer et ranger les objets.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2 O04
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 2/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

DEMONTER PROTEGER.

ON DONNE.

- Un meuble démontable .
- Une notice technique, si elle existe ou des informations sur l'assemblage.
- Le matériel d'emballage et l'outillage approprié .

ON DEMANDE.

- D'identifier le ou les meubles.
- D'identifier les instructions particulières.
- D'apprécier l'état et la démontabilité de l'objet.
- De déceler les anomalies.
- D'émettre les réserves si nécessaire.
- D'organiser le travail.
- De réaliser le démontage et de repérer les éléments.
- De Protéger les différents éléments.

ON EXIGE.

- Le ou les meubles sont identifiés.
- Les instructions particulières sont prises en compte.
- La démontabilité est constatée.
- Constatation des anomalies et prise de réserves.
- Construire un ordre de démontage nécessaire au déménagement.
- Organisation de l'espace.
- Le démontage et le repérage sont effectués sans détérioration.
- Les consignes de sécurité respectées.
- Les protections sont réalisées dans les règles.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 3/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

DEMONTER. PROTEGER.

PRISE DE RESERVES.

CANDIDAT

N°

ORDRE DE DEMONTAGE PARTIEL POUR LE TRANSPORT.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 4/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

PORTAGE CHARGEMENT.

ON DONNE.

Un contenant.(camion,conteneur et ses références)
Un lot d'objets représentatifs.
Le matériel adapté au portage.

ON DEMANDE.

Préparer

Identifier les objets (volume,masse,nature).
Choisir les moyens de portage appropriés à chaque objets.
Etablir le plan de chargement.

Agir

Effectuer le portage en toute sécurité.
Réaliser le chargement et la répartition.

ON EXIGE.

Les objets sont identifiés,classés.
Les moyens de portage sont appropriés.
Le portage respecte les règles ergonomiques.
Le chargement est réalisé conforme au plan préparé.
Le plan de chargement respecte les consignes de livraison et de répartition des charges.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004 :
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 5/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

PORTAGE .CHARGEMENT.

CANDIDAT

N°.....

PLAN DE CHARGEMENT .

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 6/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

ARRIVEE / MISE EN PLACE / REMONTAGE.

ON DONNE.

Un lot de matériel, objets, fournitures.
Un véhicule ou caisse conteneur.
Les documents de repérage des éléments et
d'implantation des objets.

ON DEMANDE.

De repérer les implantations des objets.
D'organiser le déchargement et de procéder
(sans détérioration) au remontage, selon les
consignes et les règles de sécurité .
D'effectuer les réglages nécessaire.

ON EXIGE.

Les implantations sont bien repérées.
Le déchargement réalisé correctement.
L'objet entièrement remonté sans détérioration.
Les consignes de sécurité respectées.
Calage et réglages de l'objet.
Faire prendre les modalités de livraison..

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 7/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

CLIENT
DEVIS N°

exemplaire D
Bulletin de livraison
doit accompagner le mobilier en cours
de déménagement. A conserver par l'entreprise
après mention de décharge du client

Déménagement de particuliers

LETTRE DE VOITURE DE DÉMÉNAGEMENT

Document obligatoire par l'arrêté du 19.5.1987

Nom du client M	VOYAGE SPÉCIAL <input type="checkbox"/>	DISTANCE _____ km
Adresse	VOYAGE ORGANISÉ <input type="checkbox"/>	
	ENTREPRISE EXÉCUTANTE	

DECLARATION DE FIN DE TRAVAIL

Au cours de la visite contradictoire du mobilier et des lieux, pièce par pièce,
portez vos éventuelles observations ci-après :

OBSERVATIONS DU CLIENT

Reçu mon mobilier : au complet et sans réserves
 avec réserves détaillées ci-dessous

OBSERVATIONS DU REPRÉSENTANT DE L'ENTREPRISE

Signature du client _____ le _____

Matériel laissé en consignation à la demande du client :

Bacs plastique à _____ FF HT
Penderies à _____ FF HT

FF HT TOTAL _____ FF HT

Signature du représentant de l'entreprise _____ le _____

IMPORTANT

La livraison donne lieu à des formalités impératives, reportez-vous à l'article 16 des conditions générales figurant au dos.

Dans tous les cas, vous devez donner décharge à l'entreprise en fin de livraison en signant ce document.

En cas de dommages, utilisez la grille ci-dessus pour identifier avec précision les pertes et avaries constatées, la mention "sous réserve de déballage ou de contrôle" n'ayant aucune valeur de preuve.

N'oubliez pas de confirmer vos réserves à l'entreprise par lettre recommandée dans les 3 jours, non compris les jours fériés, qui suivent la livraison, faute de quoi, vous seriez privé du droit d'agir contre l'entreprise.

TIMBRE DU CONTRAT DE TRANSPORT
Droit de timbre payé sur état
autorisation N° 1 du 20-10-1988

à obtenir par le Cachet de l'Entreprise

Véhicule (s)
N° d'immatriculation

N° de l'autorisation de transport ou
du certificat d'inscription au Registre
des Transporteurs Routiers

Etablir un duplicata de l'exemplaire B pour chaque véhicule transportant une partie du même mobilier.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure 30	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 8/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL

MISE EN OEUVRE ou MAINTENANCE DE MATERIEL.

ON DONNE.

Un matériel utilisé par un déménageur professionnel
(monte-meubles, grue, véhicule utilitaire.....)

- Les notices relatives au matériel
- L'outillage nécessaire.

ON DEMANDE.

MISE EN OEUVRE.

- Prendre en charge le matériel
- Vérifications d'usage
- Mise en place
- Protections et sécurité.

MAINTENANCE.

- Prendre en charge le matériel.
- Diagnostiquer un dysfonctionnement simple.
- Remédier à la panne.
- Effectuer les contrôles .

ON EXIGE.

1 Vérification du matériel est effectuée avant le départ
La mise en position et l'installation sont effectuées.
Le respect des règles de sécurité est observé.
La signalisation est réalisée et respectée.

2 Vérifications courantes.
Vérification du livre de bord ou carnet d'entretien.
Diagnostic de la panne.
Réparation.
Remise en ordre de l'outillage et de l'atelier.

ACADEMIE DE CAEN	C A P	Session 2004
Durée : 1 heure	E P 1	Travaux professionnels
SUJET	Feuille : 9/9	DEMENAGEUR PROFESSIONNEL